

Sidi ASKOFARÉ

AME de l'EPFCL-France

Rome, 20 avril 2024

De l'économie de la jouissance : jalons pour une « logique du fantasme »

Comme j'ai pu le dire à notre collègue et ami, Diego Mautino, la demande qui m'a été faite – je devrais dire qui nous a été faite, à mes collègues français, et à moi-même – est exorbitante, en tout cas tout à fait hors de portée pour moi. Présenter, en deux heures, trois leçons du Séminaire, *La logique du fantasme*, « même pas en rêve ! », comme diraient les jeunes, en France ! En effet, les leçons de ce Séminaire exigeraient plutôt d'être commentées, dépliées et déployées, ne serait-ce qu'en raison de leur nouveauté et des nombreuses références qu'elles mobilisent.

Aussi, ce que je vais pouvoir vous proposer sera, donc, en -delà d'une lecture et d'un commentaire circonstanciés des trois leçons qui m'ont été confiées, soit les 16, 17 et 18.

Ma contribution à la lecture de ce Séminaire – vous le savez par l'affiche de la manifestation -, je l'ai intitulé : « De l'économie de la jouissance : jalons pour une « logique du fantasme » ». Titre à la fois modeste et ambitieux !

En tout cas, à travers ce titre, j'essaie d'articuler dans mon propos, le projet, voire la « promesse » de Lacan – pour utiliser le terme qu'il a lui-même avancé – et le mouvement, la perspective et les frayages de ces trois leçons du Séminaire, *La logique du fantasme*.

I.

Commençons par le projet, la « promesse » de Lacan.

Ce n'est rien d'autre que le dessein d'élaborer, au cours de ce Séminaire, une logique du fantasme. Et ce qui frappe d'emblée, c'est bien évidemment l'hétérogénéité des deux termes de logique, d'une part, et de fantasme, d'autre part. D'un côté, nous avons le fantasme, dont nous connaissons la généalogie freudienne et tout ce qui, dans la théorie psychanalytique, le situerait plutôt du côté de l'imaginaire. Qu'on le définisse comme **fantaisie** (*Phantasie*), comme **rêverie** (rêve diurne conscient) ou comme **scénario** (soit un texte, mais en tant qu'il détermine et prépare une mise en images, une

mise en scène). De ce point de vue, il n'y a pas à rejeter la définition classique qu'en avait proposé deux célèbres anciens élèves de Lacan – Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis - : « scénario imaginaire où le sujet est présent et qui figure, de façon plus ou moins déformée par les processus défensifs, l'accomplissement d'un désir, en dernier ressort, d'un désir inconscient. »¹

De l'autre côté, il y a le terme de logique – à ne pas confondre avec la grammaire, la rhétorique ou la dialectique – qui, lui, est situable résolument du côté du symbolique ; qu'on entende ce terme de logique au sens de ce qui relève ou procède du *logos*, ou qu'on l'entende au sens de la discipline fondée par Aristote, la logique formelle, et ses suites médiévales, modernes et contemporaines².

Même si Lacan a pu la définir comme « science du réel » (« L'étourdit » (1972)), la logique, qu'on la situe du côté de la philosophie ou du côté de la mathématique, reste une discipline foncièrement symbolique, comme l'algèbre avec laquelle elle partage le maniement des lettres au lieu de quantités. D'ailleurs, avant que Lacan ne s'attache, ici, à élaborer une hypothétique « logique du fantasme », c'est au terme de signifiant que celui de logique avait été associé, sinon par Lacan lui-même, en tout cas par ses élèves et son entourage. Il suffit, pour cela de se reporter aux textes des années 60' recueillis dans les *Cahiers pour l'Analyse*. En particulier les textes de Jean-Claude Milner, de Jacques-Alain Miller ou d'Alain Badiou

Depuis, nous savons ou croyons savoir – c'est la même chose ! -, nous croyons savoir, donc, ce qu'est la « logique du signifiant ». *Grosso modo*, il s'agit, d'une part, des lois du langage telles que Lacan a pu les formaliser, après les travaux des linguistes structuralistes (R. Jakobson, en particulier) et les avoir croisés avec les opérations freudiennes du processus primaire (condensation et déplacement). Lois du langage auxquelles on pourrait ajouter – ce qui est du cru de Lacan, à savoir l'équivoque, bien qu'à l'opposé des deux précédentes, il n'en ait pas produit l'écriture, pour ne pas dire le mathème. Et, d'autre part, de la définition solidaire du sujet et du signifiant : un signifiant est ce qui représente un sujet pour autre signifiant ; un sujet est ce qu'un signifiant représente pour un autre signifiant.

Gardons en réserve, pour le moment, le côté surprenant, contre-intuitif et disruptif de l'expression même de « logique du fantasme », en tant qu'elle se distingue autant de la « grammaire des pulsions »

¹ J. Laplanche et J-B Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1967, p. 152

² Pour ce faire une idée de ce que recouvre, aujourd'hui, le terme de logique, on peut se reporter aux ouvrages classiques d'histoire de la logique (Heinrich Scholz (*Esquisse d'une histoire de la logique*), Robert Blanché (*La logique e son histoire, d'Aristote à Russel*)) ou à la synthèse plus récente de Newton C.C. Da Costa : *Logiques classiques et non classiques. Essai sur les fondements de la logique*, Paris, Masson, 1997.

- chère à Freud –, de la « rhétorique de l'inconscient », de la « dialectique du désir » que de la « logique du signifiant ».

Mais, dans la mesure où, pour Lacan, la logique se soutient de l'écrit – c'est un des points que j'ai développé au Séminaire d'Ecole de l'EPFCL-France du 4 avril dernier -, il n'est pas étonnant que Lacan ait pris son départ de l'écriture qu'il avait proposé, jadis, du fantasme³.

Soit $\$ \langle \rangle a$ - S barré, poinçon, petit a.

De ce mathème, que vous avez sans doute scruté dans ses moindres recoins, je ne retiendrai que les trois petits commentaires de Lacan qui situent les éléments, hétérogènes – je l'ai déjà dit- qui structurent le fantasme.

Trois citations, donc, en guise de rappel, donc, puisqu'elles sont toutes extraites de la première leçon du Séminaire :

1. « Je rappelle, dit Lacan, que dans cette formule, le $\$$ représente -tient lieu de – ce dont il retourne concernant la division du sujet, qui se trouve au principe de toute la découverte freudienne. Elle consiste en ceci, que le sujet est pour une part barré de ce qui le constitue proprement en tant que fonction de l'inconscient.

Cette formule établit un lien, une connexion, entre le sujet en tant qu'ainsi constitué et quelque chose qui s'appelle le *a*. Il s'agit là d'un objet dont ce que j'appelle la logique du fantasme consistera à déterminer le statut, dans un rapport qui est, à proprement parler, un rapport logique. » (pp. 12-13)

2. La deuxième citation que j'ai retenue, pour vous, est relative au poinçon :

« Dans la formule écrite au tableau, le sujet barré est joint à l'objet *a* par ce quelque chose qui se présente comme un losange, et que j'ai appelé tout à l'heure le poinçon. C'est à la vérité un signe forgé tout exprès pour conjoindre en lui ce qui peut s'en isoler, selon que vous le séparez d'un trait vertical ou d'un trait horizontal.

Séparé par un trait vertical, il représente un double rapport. Celui-ci peut se lire au premier abord comme *plus grand* ou *plus petit*. Il peut se lire également *inclus* ou *exclu*.

$\$ \langle \rangle a$

$\$ < a$

$\$ > a$

³ In *Les formations de l'inconscient* et « Subversion du sujet et dialectique du désir »

Qu'est-ce à dire encore ? Ce qui se suggère au premier plan de cette conjonction est ce qui s'appelle logiquement la relation d'inclusion, ou encore d'implication, à condition que nous la fassions réversible. » (p.14)

3. La troisième citation que j'ai isolée est entièrement dédiée à l'objet *a*, soit à l'invention proprement lacanienne qui date de son Séminaire sur L'Angoisse :

« *Petit a* résulte d'une opération de structure logique ».

Retenez bien cette phrase qui est tout à la fois surprenant, surprenante et énigmatique.

Et il poursuit : « Cette opération est effectuée non pas *in vivo*, non pas même sur le vivant, non pas à proprement parler **au sens confus que garde pour nous le terme de corps** - ce n'est pas nécessairement la livre de chair, encore que ça puisse l'être, et après tout, quand ça l'est, ça n'arrange pas si mal les choses – mais enfin, il appert que, dans cette entité si peu appréhendée du corps, il y a quelque chose qui se prête à cette opération de structure logique qu'il nous reste à déterminer. Vous le savez, le sein, la scybale, le regard, la voix, ces pièces détachables et pourtant foncièrement reliées au corp, voilà ce dont il s'agit dans l'objet *a*. » (p.15)

Notons quand même qu'entre ce qu'il dit du poinçon, et ce qu'il apporte sur l'objet *a*, Lacan introduit une distinction décisive, à propos du sujet, entre l'**existence de fait** – l'existence empirique, pourrait-on dire – et l'**existence logique**, celle qui l'intéresse pour l'élaboration de sa « logique du fantasme », et dont il affirme qu'elle « est autre chose et a comme telle un autre statut.

Il y a du sujet à partir du moment où on fait de la logique, c'est-à-dire où nous avons à manier des signifiants. » (p.15) Définition très minimale de la logique vous en conviendrez.

Eh bien, si j'ai fait tout ce long rappel, c'est pour indiquer et attester que ce n'est pas par hasard que l'effort, l'entreprise de Lacan pour élaborer une « logique du fantasme » nous conduit, via l'objet *a*, au corps.

Corps que, peut-être pour la première fois, Lacan corrèle à l'Autre et à la jouissance. Et la jouissance elle-même, à son « noyau élaborable », soit l'objet *a*.

Si je parvenais à mettre en évidence cette articulation – du corps, de l'Autre, de la jouissance (donc, de l'Un) et de l'objet *a* -, je me sentirais quitte, pour aujourd'hui, de mon objectif de vous indiquer les jalons, les prolégomènes de cette « logique du fantasme » qui restera, vous le savez, un projet avorté, mais qui contribuera de manière décisive à la construction de la catégorie de discours, en 1970. Ne serait-ce que parce que, pour Lacan, « ce qui lie les hommes entre eux, comme ce qui les

oppose, est à motiver précisément de ce dont nous essayons d'articuler pour l'instant, à savoir du fantasme. » (p.318)

Cf. également, la partie inférieure du discours du maître qui inscrit la barrière de la jouissance entre le sujet, en position de vérité, et l'objet *a*, en position de production.

II.

Dans l'édition française du Séminaire, *La logique du fantasme* - Le Seuil & Le Champ freudien éditeur, 2023 -, J-A Miller a très judicieusement intitulé la leçon 16, « L'Autre, c'est le corps ». Ce n'est pas une invention de son cru, puisque la formule se trouve telle quelle dans la leçon. Ce titre met néanmoins l'accent sur le cœur de cette séance du Séminaire. Non seulement, il s'agit d'une formulation tout à nouvelle concernant l'un et l'autre, le corps et l'Autre, mais c'est une formulation qui éclaire, après coup, ce que Lacan appelait dans sa première leçon, celle du 16 novembre 1966, « cette entité si peu appréhendée du corps ».

J'introduirai, ici, deux remarques.

Jusqu'alors, on sait que Lacan avait toujours envisagé le corps à partir de son image et du modèle qu'il avait construit avec son fameux « stade du miroir ». De même que jusqu'alors, l'Autre était défini, par lui, comme le « lieu du trésor du signifiant » ou, pour faire simple, comme le langage en tant que système matériel des signifiants ou le déterminant de toutes les formes d'altérité symbolique.

« L'Autre, c'est le corps », met en question, donc, semble-t-il, deux piliers de ce qui était considérée comme la doctrine lacanienne, alors qu'il s'agit de la seule formulation qu'ait trouvée Lacan pour réintroduire, dans la théorie psychanalytique, la question de la jouissance. Aussi, convient-il de s'y arrêter.

Pour poser le problème de la manière la plus simple possible, je vous propose de partir de ce que Lacan énonçait dans son séminaire du 31 mai 1967 : « La vérité à laquelle nous avons affaire tient en cet acte, l'acte sexuel, par où la fondation de la conscience de soi-même, par où la certitude subjective, est affrontée à quelque chose qui, de nature, lui est radicalement étranger. Ce qui fait question dans l'expérience psychanalytique c'est la vérité de l'acte sexuel.

Bien sûr, l'importance de cette découverte ne prend son relief que pour des oreilles déjà suffisamment formées à la notion de la prévalence du signifiant dans toute constitution subjective, pour apercevoir la différence qu'il y a entre poser le terme *acte sexuel* comme tel, et faire une référence vague à la sexualité – on peut à peine dire la sexualité comme fonction, disons comme

dimension propre à une certaine forme de vie, nommément celle qui est la plus profondément nouée, entremêlée, entrecroisée, à la mort.

Ceci n'est pas tout dire, car, à la vérité, à partir du moment où nous savons que l'inconscient, c'est le discours de l'Autre, il est clair que tout ce qui est de l'ordre de la sexualité ne saurait pénétrer dans l'inconscient que sous les espèces de cette mise en question – l'acte sexuel est-il possible ? y a-t-il ce nœud définissable comme un acte où le sujet pourrait se fonder comme sexué, c'est-à-dire mâle ou femelle ? – ou le sujet étant sexué en soi, ou, s'il ne l'est pas, procédant dans cet acte à une opération qui puisse, fût-ce à son terme, aboutir à l'essence pure du mâle ou femelle ? – je veux dire, au démantèlement, à la répartition sous une forme polaire, de ce qui est mâle et de ce qui est femelle, et ce, précisément, dans la conjonction qui les réunit dans ce que je nomme comme étant la jouissance – terme que je n'introduis pas ici, à cette heure, ni la première fois, puisque introduit, il l'a été dès longtemps dans mon Séminaire sur l'éthique.

Il est en effet exigible que le terme de jouissance soit proféré, et comme distinct du plaisir, comme en constituant l'au-delà. » (pp. 351-352)

Et Lacan de serrer plus avant le point d'insertion de cette catégorie appelée autant par la théorie que par la clinique psychanalytique : « La jouissance a un certain rapport au sujet en tant que, dans son affrontement au trou laissé dans un certain registre de l'acte – le registre éminemment questionnable de l'acte sexuel – il est suspendu par une série de modes ou d'états qui sont d'insatisfaction. Voilà qui, aussi bien, se propose à nous, et nommément dans le symptôme, comme indiscernable du registre de la satisfaction. Le problème, en effet, est pour nous, à tout instant, de savoir comment un nœud qui ne se soutient que de malaises et de souffrances, est justement ce par quoi se manifeste l'instance de la satisfaction suspendue, c'est-à-dire le lieu où le sujet se tient en tant qu'il tend vers cette satisfaction. » (p.352)

Cette notion de jouissance, Lacan le dit, il est allé la chercher chez Hegel, et tout particulièrement dans sa *Phénoménologie de l'Esprit*, où ce dernier l'articule à propos de la dialectique du Maître et de l'Esclave. Tout le monde connaît, je suppose, ce mythe hégélien sur lequel il n'est pas nécessaire de revenir. Je dirai juste que, même en partant du mythe fomenté par lui, Lacan va tirer des conclusions tout à fait opposées à celles de Hegel s'agissant de la jouissance.

En effet, pour Hegel, au terme de la lutte à mort de pur prestige, la jouissance va être le privilège du maître. Et la seule voie tracée pour l'esclave sera celle du travail. Mais pas le travail émancipateur, le travail aliénant. Celui qui est exécuté en vue de satisfaire l'autre, en l'occurrence le maître.

Pour Hegel, peut-on dire, travail et jouissance s'opposent. Cette opposition entre les deux n'est soutenable, en vérité, que pour autant qu'on situe la jouissance du côté du sujet. Ce que fait Hegel.

Or, Lacan qui, depuis son Séminaire sur *l'Éthique de la psychanalyse*, situe la jouissance plutôt du côté de la Chose (*Das Ding*), opère un renversement en formulant une question là où Hegel s'aventurerait sur un mode assertif.

À la thèse hégélienne, « le maître jouit », Lacan va substituer la question : « De quoi le maître jouit-il ? »

À quoi, Lacan répond : « À la limite, et à forcer un peu les choses [...] nous dirons qu'il ne jouit que de son loisir, ce qui veut dire de la disposition de son corps, alors que, en revanche, tout ce dont il a à jouir comme choses, il en est séparé par celui-là même qui est chargé de les mettre à sa merci, à savoir l'esclave. Il y a pour celui-ci, au contraire, une certaine jouissance de la chose, en tant que, non seulement il l'apporte au maître, mais qu'il doit la transformer pour la lui rendre recevable – point vif que je n'ai pas à argumenter, puisqu'il est suffisamment indiqué dans Hegel. » (pp.353-354)

Tel est, dans ce Séminaire XIV, le biais par lequel Lacan réintroduit sa catégorie de jouissance. Cette réintroduction opérée, il entreprend au travers d'une enquête lexicale, une interrogation sur ce qu'implique le mot même de jouissance dans la langue sienne, le français.

Je ne vais pas reprendre ici cette enquête, et ce d'autant que même si l'italien et le français sont deux langues latines, deux langues sœurs, il n'est pas sûr que ce qui est pertinent, suggestif ou décisif en français le soit également en italien. À noter néanmoins que, pour ce faire, Lacan utilisera deux des très grands dictionnaires de la langue française, le *Grand Robert* et le *Littré*. Juste une petite citation, qui indique comment Lacan procède :

« [...] L'article *jouissance* commence par le mot *plaisir* marqué d'un astérisque.

Ceci n'est qu'un exemple, mais ce n'est point par hasard si le mot nous présente ses paradoxes. Vous pouvez également étudier le mot dans le *Littré*, vous y verrez que son emploi le plus légitime varie du versant qu'indique l'étymologie, et qui le rattache à la joie, à celui de la possession, et de ce dont on dispose au dernier terme, la jouissance d'un titre. Ce terme signifie quelque titre juridique, ou quelque papier représentant une valeur de bourse – avoir la jouissance de quelque chose, des dividendes par exemple, c'est pouvoir les céder. Le signe de possession, c'est de pouvoir s'en démettre. » (p.354)

À partir de cet extrait du développement de Lacan, on s'aperçoit que *jouir est une chose et jouir de ...* en est une autre. Nous y reviendrons.

Avant de poursuivre notre exploration de ces trois séminaires de *La logique du fantasme*, exploration assurément non linéaire, il convient d'ajouter que c'est essentiellement comme substance, que Lacan introduit la jouissance : « La jouissance, dit-il, nous en avons introduit le terme sous le mode logique de ce que Aristote appelle une *ousia*, une substance, c'est-à-dire très précisément, à suivre son livre des *Catégories*, quelque chose *qui ne peut être, ni attribué à un sujet, ni mis dans aucun sujet*, quelque chose *qui n'est plus susceptible de plus ou de moins*, qui ne s'introduit dans aucun comparatif, dans aucun signe *plus petit*, ou *plus grand*, ou *égal*. La jouissance est ce dans quoi marque ses traits et ses limites le principe de plaisir. C'est quelque chose de substantiel, qui est important à produire sous la forme que je vais articuler au nom d'un nouveau principe – **il n'y a de jouissance que du corps.** » (p. 357)

De cette conception, substantialiste de la jouissance, Lacan tire donc cette thèse non triviale – « Il n'y a de jouissance que du corps » - dont les implications sont non seulement subjectives, mais éthiques voire politiques.

D'ailleurs, Lacan noue, pour ainsi dire, les implications éthiques et politiques en l'occurrence, quand il dit : « Dire qu'il n'y a de jouissance que du corps, et que ceci vous refuse notamment **les jouissances éternelles**, c'est bien là ce qui est en jeu dans ce que j'ai appelé la valeur éthique du matérialisme – ça consiste à prendre ce qui se passe dans notre vie de tous les jours au sérieux, et, s'il y a question de jouissance, à la regarder en face, sans la repousser dans les **lendemains qui chantent.**

Il n'y a de jouissance que du corps – ce principe répond très précisément à l'exigence de vérité qu'il y a dans le freudisme. » (p. 358)

Pour ainsi dire, un coup à droite – pour l'illusion religieuse – et un coup à gauche – pour l'idéal communiste !

Une fois la catégorie de jouissance définie, ses implications éthiques et politiques dégagées, il reste à mesurer les incidences de son introduction dans la pratique analytique, mais aussi dans l'enseignement de Lacan.

On peut conjecturer que deux catégories, au moins, sont affectées par cette réintroduction : celle de l'Autre et celle du corps. Éclaircir comment elles sont affectées, déplacées, subverties par la catégorie de jouissance constitue un préalable pour saisir dans toute son ampleur et sa profondeur la thèse selon laquelle « L'Autre, c'est le corps ».

Il eût été facile de passer ici directement à l'Autre, et de montrer en quoi son concept traditionnel, dirais-je, est subverti par cette nouvelle élaboration de Lacan. Cependant, le mouvement de la démonstration de Lacan exige autre chose, notamment un détour par l'Un.

Qu'est-ce que l'Un vient-il faire dans cette affaire, me direz-vous ?

Il faut d'abord commencer par noter qu'il ne s'agit pas de n'importe quel Un. Vous savez que Lacan a été amené à distinguer différents Uns : l'Un *unaire* (du comptage, Un comptable), l'Un *unifiant* (Un du mythe de la fusion amoureuse, de l'Éros freudien) et l'Un *unien* (Un du trait unique). L'Un en question, ici, Lacan le dit sans ambages, concerne « la prétendue union sexuelle », c'est-à-dire « le champ où il est mis en question de savoir si peut se produire l'acte de partition que nécessiterait la répartition des fonctions définies comme mâle et femelle. » Et il ajoute, ce qui est très éclairant pour la suite : « Ce champ, nous le désignons, nous le numérotions comme Un, mais nous ne l'assumons pas comme unifiant, du moins jusqu'à ce que nous en ayons fait la preuve. C'est à cet Un, qui est fictif, que se cramponne toute une théorie analytique dont vous m'avez entendu à maintes reprises dénoncer les fallaces. » (p. 324)

En conséquence de quoi, Lacan est conduit à mettre au jour qu'il y a un *gap*, un trou, là où était attendu une union, une union sexuelle. Et que c'est de ce trou, assignable comme celui de l'inexistence de l'acte sexuel – formulation approximative de ce qui sera quelques années plus tard : l'inexistence du rapport sexuel, l'impossibilité d'écrire ce rapport dans l'inconscient – que se repère et s'énonce la vérité et son effet majeur qui se recueille dans l'analyse, à savoir le symptôme. Symptôme dont Lacan nous propose à l'occasion une très jolie définition : « la signifiante des discordances entre le réel et ce pourquoi il se donne – l'idéologie, si vous voulez, mais à la condition que, ce terme, vous alliez jusqu'à y inclure la perception elle-même. » (p.325)

La thèse, tout à fait nouvelle, me semble-t-il, que Lacan énonce à cette occasion, est le symptôme – dont la cause comme le sens sont toujours sexuels – « tout symptôme, c'est en ce lieu de l'Un qu'il se noue. » À quoi, il ajoute, cette indication clinique amusante : « Et c'est en cela qu'il (le symptôme) comporte toujours, quelque étonnant que ça nous paraisse, sa face de satisfaction. La vérité sexuelle est exigeante, et il vaut mieux y satisfaire un peu que pas assez. À ce titre, u point de vue de la satisfaction, un symptôme, nous pouvons concevoir qu'il soit plus satisfaisant que la lecture d'un roman policier. »

Une fois l'Un situé et traité, on peut en effet passer à l'Autre.

Je l'ai dit précédemment, la subversion principale liée à la réintroduction de la catégorie de jouissance porte sur l'Autre. Il s'agit en effet de savoir si l'Autre en question dans la jouissance est

assimilable, réductible à l'Autre du signifiant ou à l'Autre dont Lacan avait thématiqué la duplicité dans sa « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ». Vous vous souvenez sans doute de ce passage du *Post-scriptum* où Lacan définit le Nom-du-Père comme le « signifiant qui dans l'Autre, en tant que lieu du signifiant, est le signifiant de l'Autre comme lieu de la loi. » (*Écrits*, p.583)

On peut d'ores et déjà dire que non.

En effet, dans ce Séminaire, *La logique du fantasme*, Lacan va soutenir – et c'est un des grands moments de ce Séminaire - la thèse selon laquelle : « L'Autre à la fin des fins, c'est, si vous ne l'avez pas deviné, le corps. » (p.328)

Non pas le corps -organisme, bien évidemment, mais le corps comme « surface d'inscription » !

Apparemment au moins, cette thèse va contre tout ce que nous avons retenu jusqu'ici de l'enseignement de Lacan. Son énonciation même l'atteste. Il s'attend à surprendre son auditoire. D'où la question : quel est le principe de ce renversement, parce que renversement il y a ;

La remarque la plus simple à faire, c'est le changement de point de vue et de point de départ. Jadis, c'était la question du langage et de la parole dans le procès de subjectivation qui étaient mis en avant par Lacan. Ici, ce sont celles de la répétition, de l'acte, de l'inexistence de l'acte sexuel et de la fonction du phallus et de l'objet qui prévalent. Phallus et objet – et leur commune référence à la castration - sans lesquelles le problème du fantasme et de sa prétendue logique ne se poseraient même pas.

Ce changement de perspective conduit Lacan à ceci : le sujet se fonde dans une marque, la marque du trait unaire qui, une fois inscrite sur le corps, domine désormais tout ce qui peut arriver à ce corps. La jouissance elle-même va dépendre de cette subjectivation du corps, puisqu'elle se fonde sur ce qui s'en efface ou en réchappe. Et si l'introduction du sujet, comme effet de signifiant, produit cette séparation du corps et de la jouissance, entraîne cette division entre des termes qui, pourtant, ne subsistent que l'un par l'autre, on comprend mieux qu'il n'y ait pas de passage possible du champ de l'Un au lieu de l'Autre, et que l'unique réponse à la question de savoir comment la jouissance est maniable à partir du sujet soit dans cette introduction de la « valeur de jouissance », c'est-à-dire, dans l'annulation de la jouissance comme telle, et l'avènement de la structure de castration.

Mais, laissons de côté le point de vue de l'économie, revenons au point de vue logique de la structure de l'aliénation – dont il avait été question dans les leçons précédentes commentées par mes collègues –

qu'il est maintenant devenu possible de retrouver sous des termes qui ne le laisserait pas supposer de prime abord.

Ce corps en effet - que Lacan désormais identifie à l'Autre - qui est mis en disjonction par rapport à la jouissance, n'est autre que l'« en-soi », si jamais il se manifeste, de l'être mâle ou de l'être femelle. Et il correspond au « je ne pense pas », alors que la jouissance, quant à elle, est à situer du côté du « je ne suis pas ».

En revanche le champ de l'Un, aussi bien que le lieu de l'Autre, étant l'un et l'autre ambigus à plusieurs titres, ne peuvent pas être situés dans le schéma d'un côté ou l'autre de l'alternative. Or cela permet d'exposer avec un peu plus de rigueur, peut-être, cette aliénation où est mis le sujet dans ses rapports avec l'acte sexuel.

Ce que l'acte sexuel, en effet, est appelé à assurer, pourrait être considéré comme un « signe » du « je ne suis pas », dans la mesure où il opère un passage hors de ce corps où je suis comme ne pensant pas. C'est qu'en ce point un pas est accompli : imprudent et ne sachant absolument pas ce que je dis, en cette forme du « Tu es ma femme », où je m'annonce comme étant homme là où je ne pense pas, il se trouve qu'est donnée à la femme la possibilité de s'annoncer elle aussi comme sujet de son corps. (Nous y sommes en plein avec le renouveau du mouvement féministe. Et c'est tant mieux !)

Mais, du même coup, ce pur sujet, nous nous apercevons qu'il se situe au disjoint du corps et de la jouissance, car, s'il n'y a de jouissance que du corps – répétons-le, avec Lacan -, la jouissance est aussi ce qui fait que, jouissant de quelque chose, la question de savoir si dont je jouis, jouit, reste en suspens, de telle sorte que ce qui exige l'incidence du sujet dans le relief de l'acte, ce n'est pas tellement le mot « femme » que le mot « mâle ». Et que, sans plus parler de « valeur de jouissance », il devient inéluctable que le « je » jouis de ton corps, entraîne que ton corps devienne *la métaphore* de ma jouissance.

Dès lors, puisque le corps de la femme est désormais la métaphore de la jouissance de l'homme, ce sera au niveau de la femme que la jouissance fera question, dans la mesure où elle n'est pas cet esclave qui, devenu la métaphore de la jouissance du maître, est cette jouissance inaccessible. Néanmoins, cette fois, il ne s'agit plus d'un mythe, comme chez Hegel, mais bien de ce qui fait la difficulté de l'acte sexuel, difficulté qui se situe dans cet écart introduit entre (mon) corps et (ma) jouissance.

III.

À partir de ces quelques indications quant à la jouissance, on conviendra aisément, avec Lacan, que « la jouissance est un terme ambigu ; il glisse de ceci qu'il n'y a de jouissance que du corps, et qui ouvre le champ de la jouissance où viennent s'inscrire ces limites sévères où le sujet se contient des incidences du plaisir.

Ces leçons sont d'une richesse telle qu'il est impossible d'en faire valoir toutes les articulations.

Pour terminer, je me contenterai d'attirer votre attention sur ce que Lacan a appelé le tiers, tiers nécessaire et impliqué dans toute approche de l'acte sexuel.

Je me contenterai de rappeler le passage qui me semble essentiel, et donc à méditer : « Cet élément qui vient en tiers dans l'acte sexuel, c'est, par exemple, ce qu'on appelle la Mère – à quoi sont accrochés, dans l'Œdipe, tous les ravalements de la vie amoureuse. En tout cas, c'est de son fait si un interdit reste toujours présent dans le désir.

Ce tiers, c'est encore le phallus, en tant qu'il doit manquer à celui qui l'a, c'est-à-dire à l'homme. Qu'il y ait un registre où l'homme ne l'a pas sans que pour autant il le perde, puisque l'acte sexuel peut exister, implique que nous inventions la portée d'une négation spéciale – dont nous aurons, je l'espère, l'occasion d'aborder le sujet avant la fin de cette année. C'est ce qui n'a pas encore été mis au jour dans le sens du complexe de castration.

Que d'autre part ce phallus devienne l'être du partenaire qui ne l'a pas, c'est sans doute ce qui nous explique la singulière omission d'Aristote. Si soumis à la grammaire qu'il fut, nous dit-on, quand il développait l'éventail, la liste, le catalogue, des catégories, et après avoir tout dit – la qualité, la quantité, *la poté, le pon, le pros ti*, et tout ce qui suit dans la baraque – il n'a absolument songé à soutenir, à propos d'aucun étant, ce qui s'imposait de son temps tout autant que du nôtre, à savoir qu'il y a une catégorie du sexe. » (p. 322-323)

Et, enfin, ajouterai-je, il y a ce tiers qu'est l'objet *a*, dont Lacan mettra au jour la fonction de tiers, à la fois de moyen de jouissance et d'obstacle à jouir du corps de l'Autre dans son tableau de la sexualité du Séminaire XX, *Encore*.

Voilà. Je n'ai pas pu faire l'impossible, c'est-à-dire vous présenter intégralement les 3 leçons (16, 17 et 18) du Séminaire, mais j'espère en avoir dégagé les enjeux et, surtout, montré en quoi la catégorie de jouissance, ou tout au moins sa réintroduction dans ce Séminaire, a constitué un jalon important vers la thématique de l'hypothétique « logique du fantasme ».

Je vous remercie de votre attention. Et maintenant, place à la discussion.